

SÉANCE DU JEUDI 9 AVRIL 2026 A CORDES SUR CIEL

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
40	37	40

L'an deux mille vingt-six, le 9 avril, à 18 Heures 00, le Conseil de la Communauté de Communes du Cordais et du Causse ; dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle des sports de Cordes sur ciel sous la présidence de Jérôme Flament, Président.

Présents : M. Patrick Montels, M. Jérôme Flament, M. Serges Dalmières, Mme Patricia Marty, M. Patrick Delaume, M. Pierre Viaules, M. Jean-Pierre Vernhes, Mme Caroline Breuillard, Mme Arielle Brun, M. Daniel Ganthe, M. Frédéric Ichard, M. Laurent Deshayes, M. Serge Besombes, Mme Stéphanie Chabbal, Mme Anne-Marie Prunet, M. Bernard Bouvier, M. Claude Geniey, M. Benoît Ourliac, Mme Sylvie Gravier, Mme Bonnie Rozières, M. Jean-Luc Viguier, Mme Laurence Caussé, M. Serge Rouquette, M. Jean-Philippe Gineste, M. Nicolas Lahaye, Mme Delphine Pinczon Du Sel, M. Laurent Vours, M. Laurent Cavaroc, Mme Geneviève Pellat, M. Jean-Christophe Cayre, Mme Céline Castela, Mme Sarah Turquety, M. Jérôme Pelayo, M. David Calmettes, M. Camille Heckmann, M. Pascal Priolo, Mme Catherine Manuel.

Pouvoirs : M. Patrick Lavagne pouvoir à Stéphanie Chabbal, M. Bruno Supiot pouvoir à Nicolas Lahaye, M. David Vasseur pouvoir à Camille Heckmann.

Mme Bonnie Rozières est désignée secrétaire de séance

D45-2026 Fixation du nombre de Vice-Présidents et des autres membres du bureau

Vu le CGCT et notamment les articles L.5211-2 et L.5211-10 ;

Vu l'arrêté préfectoral fixant la composition du conseil communautaire ;

Considérant que le conseil communautaire peut fixer le nombre de vice-présidents dans les limites légales ;

Entendu le Président, le conseil communautaire à l'unanimité.


DÉCIDE

- De fixer le nombre de vice-présidents à 7 ;
- De fixer le nombre des autres membres du bureau à 2.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que ci-dessus, au registre sont les signatures.

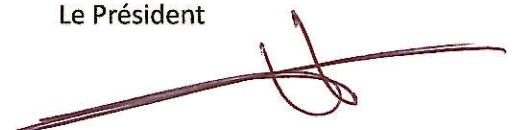
Pour copie conforme

La secrétaire de séance



Bonnie ROZIERES

Le Président



Jérôme FLAMENT